



ZONE DE DISTRIBUTION : MUSSIDAN SUD

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 39 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 317 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																										
Votre réseau est alimenté par les captages : NEUF FONTS, PEYRIFOL, THUILERES 1, THUILERES 4, TUILERES N°2, TUILERES N°3, VOIE FERREE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente 5396 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SUEZ EAU FRANCE - PERIGUEUX ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SIAEP DE MUSSIDAN NEUVIC »	<table> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td> Nombre de prélèvements : 21 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 UFC/100ml </td></tr> <tr> <th>NITRATES</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 4,6 mg/L Valeur maxi : 5,2 mg/L </td></tr> <tr> <th>PESTICIDES</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td><td> Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 441 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,00 microgramme/L </td></tr> <tr> <th>FLUOR</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td><td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,0 mg/L Valeur maxi : 0,0 mg/L </td></tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th><td></td></tr> <tr> <th>FER</th><td>Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer une gêne pour certains usages. Le maximum réglementaire est 200 microgramme/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 15 microgramme/L Valeur maxi : 17 microgramme/L </td></tr> <tr> <th>DURETÉ</th><td>Eau dure</td></tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td><td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 22 °f Valeur maxi : 22 °f </td></tr> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 21 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 UFC/100ml	NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 4,6 mg/L Valeur maxi : 5,2 mg/L	PESTICIDES	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 441 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,00 microgramme/L	FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,0 mg/L Valeur maxi : 0,0 mg/L	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		FER	Très bonne qualité	Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer une gêne pour certains usages. Le maximum réglementaire est 200 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 15 microgramme/L Valeur maxi : 17 microgramme/L	DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 22 °f Valeur maxi : 22 °f
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité																										
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 21 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 UFC/100ml																										
NITRATES	A Très bonne qualité																										
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 4,6 mg/L Valeur maxi : 5,2 mg/L																										
PESTICIDES	A Très bonne qualité																										
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 441 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,00 microgramme/L																										
FLUOR	A Très bonne qualité																										
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,0 mg/L Valeur maxi : 0,0 mg/L																										
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																											
FER	Très bonne qualité																										
Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer une gêne pour certains usages. Le maximum réglementaire est 200 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 15 microgramme/L Valeur maxi : 17 microgramme/L																										
DURETÉ	Eau dure																										
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 22 °f Valeur maxi : 22 °f																										

Quelques conseils

ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
FLUOR 	Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.fr
--	--

Édité le 22/02/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.